

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 13 (1868)  
**Heft:** 3

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;  
Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie.

---

N° 3.

Lausanne, le 10 Février 1868. XIII<sup>e</sup> Année.

---

**SOMMAIRE.** — Sur la réorganisation de l'armée française. — Tableau statistique des sociétés de tir existant dans le canton de Vaud en 1862. (Suite.) — Nouvelles et chronique. *Algérie. — France.* — *Nominations.*

---

## SUR LA RÉORGANISATION DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Les récents débats du Corps législatif français sur la nouvelle loi militaire soumise aux Chambres ont donné lieu à de remarquables discours. Au nombre des plus brillants et des plus substantiels nous devons mentionner celui de M. le maréchal Niel, ministre de la guerre, prononcé dans la séance de lundi 23 décembre. En réponse à divers orateurs de l'opposition l'honorable maréchal a fait entendre d'excellentes paroles, qui peuvent avoir leur poids ailleurs qu'en France, par le temps qui court. Il s'est exprimé en ces termes :

Ce qu'on nous demande, messieurs, c'est d'armer la nation sans l'organiser, c'est de supprimer l'armée permanente. Plusieurs orateurs ont en outre déclaré que, dans le cas où la France aurait à repousser une agression, on aurait recours à la levée en masse.

La levée en masse, ce serait le plus désastreux des systèmes pour assurer la sécurité du pays. On parle sans cesse de nos guerres de la révolution. Eh bien ! je crois que le pays alors a été sauvé non par les levées en masse, mais malgré les levées en masse.

Beaucoup d'hommes illustres qui ont vu cette époque n'ont jamais considéré, depuis, la levée en masse sans un sentiment d'effroi. Leurs mémoires, leurs discours portent l'empreinte de ce sentiment. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr dit que la levée en masse n'a jamais servi que l'ennemi. Il rappelle que les hommes qu'elle jetait sur la frontière y arrivaient désarmés, sans organisation, épuaient